

Point de vue 2 M. Driss KHROUZ

La COP 28 ou la quadrature des cercles à consensus.

La Conférence mondiale sur les changements climatiques –" Conference Of the Parties"- (COP 28) est une conférence internationale de l'ONU qui se déroule du 30 novembre au 12 décembre à Dubaï, aux Emirats arabes unis.

Elle est appelée à acter la mise en œuvre des processus déclarés à la COP 27 à Charm-cheikh en Egypte et relancer les recommandations de la COP 26, tenue à Paris et dont les ambitions annoncées sont importantes.

Deux problématiques essentielles, qui expriment deux problèmes majeurs de la planète terre (la « terre patrie » comme dit le grand Edgar Morin), sont au programme pour atteindre l'ultime et crucial objectif de contenir le réchauffement climatique à +1,5°C ou même +2 °C eu égard à l'ère préindustrielle :

- Le financement du fonds « pertes et dommages ».
- La sortie des énergies fossiles, charbon, pétrole et gaz.

197 Etats y sont représentés, dont 180 chefs d'Etats et de gouvernements pour la séance d'ouverture.

Plus de 100.000 personnes y sont accréditées : délégations officielles, médias, ONG et lobbyistes, soit deux fois plus que lors de la COP précédente.

Remarquons le nombre considérable de lobbyistes accrédités. Une pratique courante aux Etats-Unis d'Amérique, longtemps décriée en Europe, qui se banalise de plus en plus et se normalise dans le « business-as-usual ».

Ils sont au nombre de 2.500 à Dubaï, alors qu'ils étaient 636 à Charm-cheikh.

Ces influenceurs sont mandatés et défendent les intérêts des énergies fossiles.

Il s'agit de présenter dans cette conférence le premier bilan mondial des engagements, - le fameux " Global stocktake », actés à la COP 26 sur la mise en œuvre de la lutte contre le réchauffement climatique, les effets de serre, la production de carbone et ses conséquences multiples dévastatrices.

Il s'agit de fixer des objectifs climatiques ultimes, arrêter les moyens et les modalités concrètes pour y parvenir et décider des étapes et processus pour aboutir à des péréquations adéquates, pour un minimum d'équité selon l'équation " le pollueur-payeur ».

Redéfinir les termes du nouveau programme, le prochain "global stocktake", pour la conférence la COP 29 dont la tenue sera annoncée à Azerbaïdjan, est crucial.

Sur le premier levier, le fonds de compensation des pertes et dommages provoqués par les effets de serre, la COP 28 a entériné la recommandation de la conférence précédente. Les contributions financières volontaires ont commencé à arriver. Les besoins sont estimés entre 290 et 580 milliards de dollars par an d'ici 2030. Les premières annonces importantes émanent des pays de l'Union européenne pour 225 millions de dollars (dont 100 uniquement de l'Allemagne), des Emirats arabes unis pour 100 millions de dollars, 50,5 pour le Royaume-Uni, 17,5 pour les Etats-Unis d'Amérique et 10 pour le Japon. D'autres contributions vont suivre. Ce fonds sera domicilié à la Banque Mondiale pour une période de quatre ans.

La conférence, qui peine à dégager pour le moment un consensus, bute sur la question épineuse et déterminante des énergies fossiles, levier principal de la "*mitigation*" pour dire la réduction des effets de serre.

Tous les scientifiques sérieux et tous les politiques authentiques, les vertueux, - et non les véreux- versatiles à coups de milliards de dollars- sont convaincus que les énergies fossiles constituent la cause réelle et principale des désastres écologiques et sont annonceurs des cataclysmes présents et à venir.

Une lettre du secrétaire général de l'OPEP (l'Organisation des pays exportateurs de pétrole) a semé le trouble dans les esprits des participants; elle appelle les pays producteurs de pétrole à "rejeter pro -activement" tout accord qui mentionne la fin des énergies fossiles.

Malgré les efforts et la pédagogie insistante de la présidence émiratie, cette question constitue le clivage essentiel entre les défenseurs et les opposants.

La Chine, les Etats- unis mais aussi le Brésil et l'Inde, entre autres, adoptent des positions ambiguës et un profil bas à ce propos.

Les Etats-Unis et la Chine, qui sont responsables de 41% des gaz à effet de serre, avancent discrètement vers la position qu'ils avaient adoptée lors de la "déclaration de Sunnylands" en novembre 2023, qui privilégie une sortie graduelle des fossiles (sans mention de délai) et leur remplacement progressif par les énergies renouvelables.

Le groupe dit des pays africains s'est détaché du reste et revient à la traditionnelle revendication de la règle d'adaptation. Ils revendiquent plus de financements pour adapter leurs économies aux changements climatiques, au risque de faire des concessions sur le point clivant sur la fin des énergies fossiles polluantes.

Quand on sait que les positions sont d'abord nationales, on mesure bien les réticences que les organisateurs doivent surmonter pour dégager une position commune acceptable par toutes les délégations et susceptible de servir de référence et de déclaratif mondial faute de dégager des actions concrètes efficaces et effectives.

Comme dans tous les domaines, le multilatéralisme climatique et environnementale ne vaut que par le consensus et le libre engagement des acteurs -Etats, multinationales, grandes firmes et consommateurs.

La COP 28 se trouve devant un dilemme cornélien :

- Soit renoncer à la mention explicite de la fin des énergies fossiles l'horizon 2050, avec les engagements de toutes les parties à leur substituer les énergies renouvelables. L'accord des pays producteurs est indispensable ainsi que l'adhésion des pays sous-développés moyennant les gros dollars de "l'adaptation" à travers le fonds adopté.
- Soit aboutir à un consensus à minima qui mentionne la transition douce et volontaire vers la diminution des énergies à base de charbon, de pétrole et de gaz et leur remplacement par les énergies à base de nucléaire, du soleil, du vent et de l'hydrogène notamment. Cette formule toute molle pourrait finalement éviter l'échec sans consacrer le succès de la COP28.

Inutile et futile une conférence mondiale des parties sur la lutte contre les GES (gaz à effet de serre) ?

Certainement pas ; elle a les limites et les mérites de toute pédagogie : Faute de pouvoir imposer et sanctionner, elle privilégie la persuasion, la prise de conscience et surtout les changements de culture et de mode de vie !

Tard dans l'ultime délai, un accord a été trouvé et la formule retenue est adoptée à l'unanimité par toutes les délégations :

La COP 28 consacre le principe d'une transition vers l'abandon des énergies fossiles et leur remplacement progressif par les énergies renouvelables (dont le

nucléaire). Des financements d'adaptation seront accordés aux pays non développés qui subissent le plus les conséquences des GES.

« Transiter hors des énergies fossiles dans les systèmes énergétiques, d'une manière juste, ordonnée et équitable, en accélérant l'action dans cette décennie cruciale afin d'atteindre **la neutralité carbone en 2050** conformément aux préconisations scientifiques »

Rabat le 12 décembre 2023.